

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de Formation : (3) 320201U31C1	Code du domaine de formation : (4) 303
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Connaissance des matériaux d'isolation	CT	B	10
Techniques de chauffage, d'isolation et de ventilation	CT	B	12
Calcul de l'isolation et de la ventilation	CT	B	8
Laboratoire d'informatique spécifique	CT	S	10
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	48

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



Nicole SCHETS
Directrice

Date : 12.12.07

Signature :



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

FINALITES**1.1. Finalités générales de l'unité de formation**

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, les principales finalités de l'enseignement de promotion sociale sont :

- de concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- de répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de proposer les choix pertinents de matériaux, de techniques d'isolation, de chauffage et de ventilation en fonction du type de construction ou de rénovation, de la performance énergétique attendue et du coût.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable

- de résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- de produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition) ;

face à une situation de problème technique à résoudre,

- d'analyser correctement les composants de la situation donnée ;
- de modéliser la situation ;
- de restituer des connaissances, dans une expression claire et précise ;
- de se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement de la situation ;
- d'organiser un ensemble d'informations ;
- d'appliquer un ensemble d'informations à la résolution du problème ;
- d'interpréter des solutions.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou de type long des secteurs technique ou économique.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION
DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Sans objet.

PROGRAMME

Dans le cadre de la résolution de problèmes liés à la performance énergétique des bâtiments,

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

Pour la connaissance des matériaux d'isolation

- de distinguer les différents matériaux d'isolation traditionnels et récents ;
- d'énumérer les caractéristiques, avantages et inconvénients de chacun ;
- de spécifier leur mise en œuvre ;

Pour les techniques de chauffage, d'isolation et de ventilation

- de distinguer les différentes techniques de chauffage, d'isolation et de ventilation traditionnelles et récentes ;
- d'énumérer les caractéristiques, avantages et inconvénients de chacune ;
- d'établir les calculs de dimensionnement spécifique ;
- de spécifier leur mise en œuvre ;

Pour la calcul de l'isolation et de la ventilation

- de calculer un transfert de chaleur ;
- d'estimer et de calculer les besoins en chaleur et en renouvellement d'air d'un bâtiment ;
- d'effectuer un calcul d'isolation et de ventilation en vue d'établir un bilan énergétique ;

Pour le laboratoire d'informatique spécifique

- d'utiliser les fonctionnalités d'un logiciel de calcul de performance énergétique des bâtiments.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable en fin d'unité de formation

Face à une situation concrète de construction et/ou de rénovation d'un bâtiment, l'étudiant sera capable

- de choisir les matériaux, les techniques d'isolation, de chauffage et de ventilation les mieux adaptés, en fonction du type de construction et de rénovation, de la performance énergétique attendue et du coût généré ;
- de spécifier leur mise en œuvre ;
- de calculer les besoins en chaleur du bâtiment considéré ;
- d'effectuer un calcul d'isolation et de ventilation en vue d'établir un bilan énergétique ;
- d'utiliser les fonctionnalités d'un logiciel de calcul de performance énergétique de bâtiment ;
- de quantifier les économies d'énergie attendues en fonction des moyens proposés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- de la pertinence des choix opérés et de l'argumentation,
- de l'intégration des notions acquises à la résolution du problème posé.

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Les chargés de cours seront des enseignants et/ou des experts.

L'expert justifiera de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du cours concerné.

